

Un premier rapport annuel pour la Ville de Magog

Magog, le 15 avril 2019 – La direction générale de la Ville de Magog est fière d'annoncer la mise en ligne d'un premier rapport annuel qui résume les principaux projets sur lesquels les équipes de l'administration municipale ont travaillé au cours de l'année 2018. Ce dernier est disponible à l'adresse ville.magog.qc.ca/rapport2018.

Le directeur général de la Ville de Magog, M^e Jean-François D'Amour, explique sa volonté de produire annuellement un tel document. « Nous sommes très transparents dans nos communications envers la population. Dresser un bilan, une fois par année, des priorités et des réalisations accomplies par les différentes équipes est une façon supplémentaire d'informer les Magogoises et les Magogois. Ce document vise également à démystifier la réalité du monde municipal et à indiquer les projets prioritaires pour 2019. »

L'année 2018 a donné suite à la concrétisation de plusieurs projets porteurs pour la Ville de Magog et la population :

- Assouplissement du règlement sur le stationnement hivernal de nuit;
- Élaboration d'outils pour promouvoir le parc industriel de Magog (magog1055.com);
- Mise en ligne du site Web centrevillemagog.ca dédié au projet de revitalisation du centre-ville;
- Modification à la Politique de gestion de la dette pour accélérer le rythme des investissements en infrastructures;
- Ouverture officielle de la Maison Merry;
- Ouverture de la caserne 1 et de la salle des mesures d'urgence;
- Réduction du délai moyen pour l'émission des permis à moins de 14 jours;



- Révision des plans et devis pour les travaux de revitalisation du centre-ville.

Quelques faits saillants

- 144 726 \$ remis en subvention à 13 entreprises locales;
- 332 demandes d'accès à l'information;
- 585 704 visiteurs uniques sur le site Internet ville.magog.qc.ca (hausse de 11 % par rapport à 2017);
- 4 760 cartes de citoyen émises ou renouvelées;
- 7 000 tonnes de matières résiduelles détournées des sites d'enfouissement;
- Plus de 800 permis de construction et de rénovation émis;
- Le Service de sécurité incendie a répondu à 1 293 appels de toute nature;
- 4 000 m³ d'eau traités annuellement (environ 1 600 piscines olympiques);
- 6 425 plaintes et requêtes ont été traitées via le Service GO.

« Peu importe l'envergure des projets, ces derniers sont toujours élaborés avec un souci constant d'une saine gestion des fonds publics et pour que la population en retire de grands bénéfices. Je suis fier du travail accompli par les employés municipaux qui ont à cœur le développement de Magog et la qualité de vie de ses citoyens », a conclu M^e D'Amour.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

